



Formation SSCT Santé Sécurité Conditions de Travail des membres du CSE

Renouvellement : tout membre élu du CSE

PRÉSENTIEL SUR-MESURE INTER ENTREPRISE

Objectif de formation

Selon l'article R.2315-9 du Code du Travail, l'objectif de cette formation est de : Développer l'aptitude à déceler et à mesurer les risques professionnels et la capacité d'analyse des conditions de travail. S'initier aux méthodes et procédés à mettre en oeuvre pour prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail.

Programme

Jour 1

- Participer efficacement à l'évaluation des risques professionnels
- Participer efficacement aux visites périodiques
- Proposer des mesures de prévention
- Participer efficacement à l'analyse d'un accident du travail
- Proposer et hiérarchiser les mesures de prévention
- Préparer et suivre un plan d'action
- Réévaluer : lier les analyses a priori avec les analyses a posteriori

Travail inter session

- Réalisation d'une visite avec son compte-rendu
- Repérage en entreprise des documents obligatoires en matière de prévention (liste fournie)
- Participation à une réunion plénière si possible

Jour 2

Points sur les travaux d'inter sessions

Visites périodiques Retour d'expérience sur les réunions effectuées

Participer activement à des analyses d'accidents du travail par la méthode de l'arbres des causes

Jour 3

Proposer des mesures de prévention (mise en forme, argumentaires)

Participer efficacement à l'évaluation des risques psychosociaux

Participer efficacement à l'évaluation des risques liés à l'entreprise

Choix des risques en fonction de la typologie d'entreprise : bruit, TMS, travail sur écran ...

Infos pratiques

Type de formation

Formation continue

Public cible

Membres élus du CSE (sauf membres de la CSSCT +300 salariés)

Durée

3 Jours dont 21 Heures en centre

Tarif(s) net de taxe

750 € par stagiaire

Adresse

Antenne Dinan CCI22
ZAC des landes fleuries ,
1 rue du miroir du temps ,

22100 Dinan

<https://www.cci-formation-bretagne.fr/cotes-armor>

Les conditions d'admission

Prérequis

Avoir suivi la formation SSCT 1er mandat

Le parcours de formation

Objectifs pédagogiques

Rappeler l'essentiel des missions du CSE en matière de santé, sécurité et conditions de travail. Être capable d'analyser les risques et les conditions de travail. Être force de proposition en matière de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail. Maîtriser les méthodes d'analyse.

► PRÉSENTIEL

Modalités d'évaluations

Tout au long de la formation, les participants sont invités à mettre en application les compétences visées. Plusieurs modalités d'évaluation des compétences sont prévues tout au long de cette formation (Questionnaires, cas concrets, travaux pratiques). Enfin dans le cadre de notre process qualité, une évaluation des acquis de formation est prévue en fin de formation.

Modalités pédagogiques

Méthode expositrice (Power Point) et interrogative. Mise en situation. Etudes de cas. Travail de groupe. Echanges d'expériences professionnelles. Supports : les éléments correspondant aux notions abordées lors de la formation sont remis aux stagiaires en format papier ou par voie dématérialisée.

Les sessions



Dinan

- 11,12 et 13 février 2026 Saint Brieuc
- 30 septembre et 1,2 octobre 2026 Saint Brieuc
- Session à Dinan nous contacter

Date et mise à jour des informations : 27/01/2026

Extrait de la description de la formation. Consultez l'intégralité des informations relatives à cette formation sur notre site internet www.cci-formation-bretagne.fr



Contacts



PÔLE FORMATION CONTINUE Saint Brieuc

fc@cotesdarmor.cci.fr

CCI Formation Côtes d'Armor Dinan - N° SIRET 18220005500016 - N° d'activité 5322P001722
ZAC des landes fleuries ,1 rue du miroir du temps , - 22100 Dinan
Tél. : 02 96 78 70 34 - formation@cotesdarmor.cci.fr - [https://www.cci-formation-bretagne.fr/cotes-armor](http://www.cci-formation-bretagne.fr/cotes-armor)

 CCI FORMATION BRETAGNE